

# Une CNI biométrique pour bientôt ? (page 3)



Une plateforme numérique dédiée à la gestion des documents d'état civil et à la production de la future carte nationale d'identité (CNI) biométrique est désormais opérationnelle.

### SOCIÉTÉ



Fête du travail et des travailleurs

Entre reconnaissance des acquis et inquiétudes sur le pouvoir d'achat (page 2)

### FINANCE



BurundiPay

Pour moderniser le système de paiement au Burundi (page 3)

### EDUCATION



Enseignement Supérieur

La qualité de l'enseignement à l'honneur (page 4)



Le journal se rapproche de ses lecteurs. Il va diffuser des informations en continue et en intégralité 24h/24.

## Editorial

## Vers la promotion de la qualité de l'enseignement ?



Jean Marie Vianney Niyongabo,  
Journaliste.

Le ministère en charge de l'éducation, à travers la Commission Nationale de l'Enseignement Supérieur (CNES),

s'active à promouvoir la qualité de l'enseignement au Burundi. Ce qui témoigne cela est l'évaluation qui a été faite dans 39 institutions universitaires.

Après l'évaluation, des mesures ont été prises par le gouvernement pour booster la qualité de l'enseignement supérieur. Pour le moment, les universités qui ont moins de 50% n'ont pas le droit d'accueillir les nouveaux lauréats.

Le ministère en charge de l'éducation espère que cela va permettre aux chercheurs et aux personnels des universités de pouvoir participer dans différentes compétitions tant régionales qu'internationales.

Cela arrive au moment où la qualité de l'enseignement au

Burundi recule du jour au jour. Actuellement, les compétences de ceux qui terminent les études universitaires sont émaillées de pas mal de lacunes.

Les responsables des entreprises, les dignitaires, etc ne cessent de se lamenter de cette situation.

Dernièrement, l'ex Chef de l'Etat Domitien Ndayizeye a lancé un cri d'alerte sur l'actuelle qualité de l'enseignement.

Les réformes qui ont été initiées dans le secteur éducatif ont généré des résultats mitigés. Cela s'observe à travers les tests oraux et écrits organisés ici et là.

Cette initiative d'évaluer alors les institutions universitaires pourra

inverser la tendance dans le secteur éducatif.

Les responsables des universités vont pour le moment évaluer leur façon d'enseigner et fournir des efforts non seulement pour faire entrer de l'argent dans leurs caisses, mais aussi pour promouvoir la qualité d'enseignement.

Espérons que le ministère en charge de l'éducation va faire de même dans l'enseignement primaire et secondaire, car il s'observe des écoles qui ne forment pas les élèves, mais plutôt qu'ils envoient.

Les mêmes efforts devraient se faire d'amont en aval pour gagner le pari.

Ces écoles ne visent que l'argent qui entre dans leurs caisses. La qualité

de l'enseignement est reléguée aux oubliettes. Les lauréats de ces écoles sont difficilement transformables en produits de qualité quand ils arrivent à l'université.

Les conséquences sont légion, car quand ils arrivent dans le milieu du travail, ils ne sèment que ce qu'ils ont récolté.

Le ministère de l'éducation devrait alors les ramener à la raison car s'il y a un secteur qu'il ne faut pas négliger c'est bel et bien le secteur éducatif. Il est le pilier du développement. Avec une éducation de mauvaise qualité, tout s'effondre.

## SOCIETE

### Fête du travail et des travailleurs

## Entre reconnaissance des acquis et inquiétudes sur le pouvoir d'achat

Le Burundi s'est joint au reste du monde pour célébrer la Fête internationale du travail. Les autorités et les syndicats ont dressé un bilan contrasté de la situation des travailleurs. Si certaines avancées sont saluées, les défis liés au coût de la vie et aux conditions économiques restent au cœur des préoccupations

burundais. Toutefois, il a rappelé que plusieurs chantiers restent ouverts, notamment la révision des salaires et des primes ainsi que l'harmonisation des rémunérations dans certaines structures publiques.

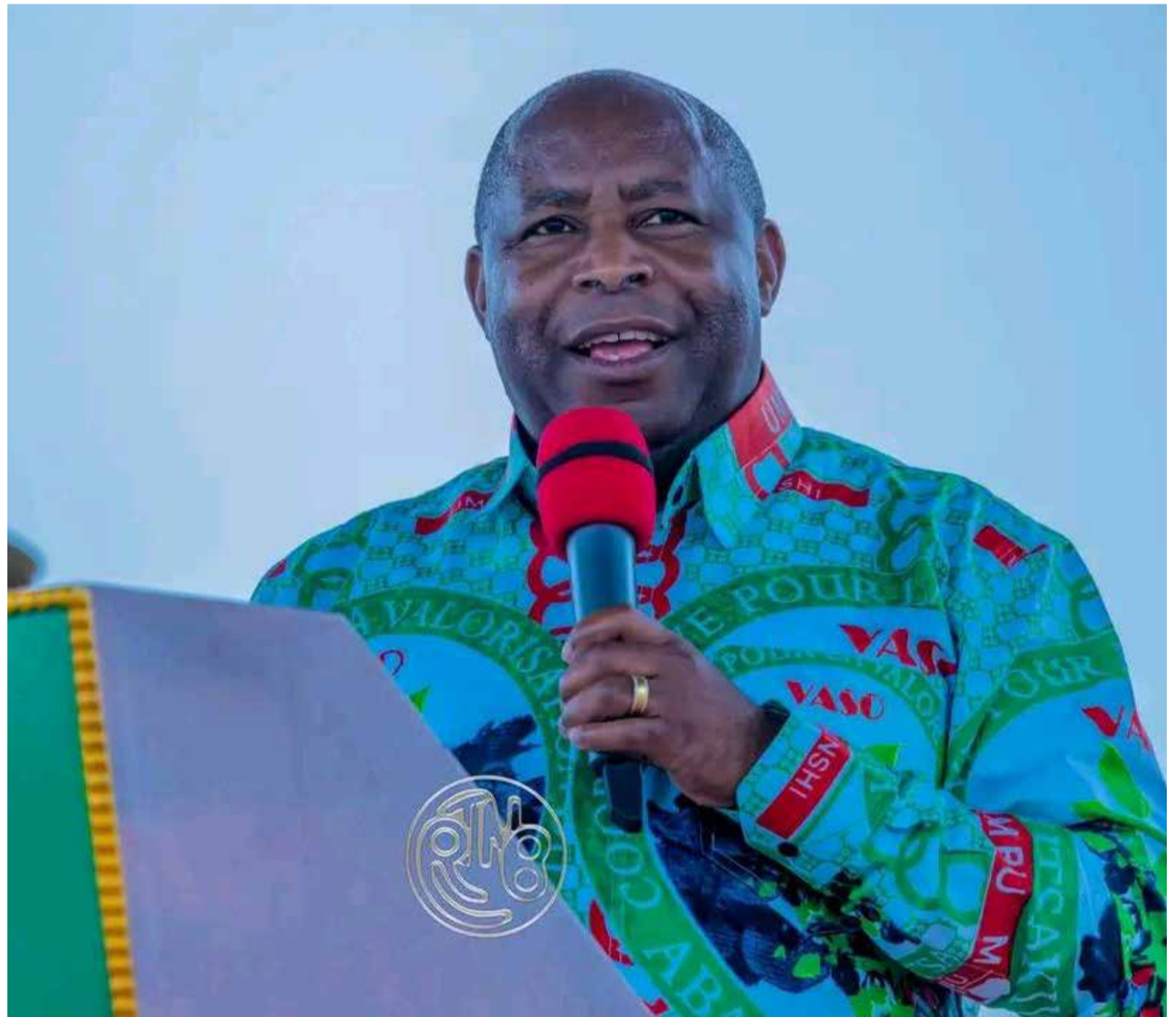
### Des travailleurs confrontés à une vie de plus en plus chère

Malgré ces avancées, les syndicats dressent un constat préoccupant : le pouvoir d'achat des travailleurs continue de se s'éroder. La COSYBU souligne que le coût de la vie ne cesse de devenir cher, rendant de plus en plus difficile. « La vie des travailleurs devient de plus en plus chère, au point que beaucoup ne parviennent plus à satisfaire leurs besoins essentiels : se nourrir, se loger, se soigner ou scolariser leurs enfants », se désole M. Nsavyimana

La pénurie de carburant, combinée à l'état dégradé de certaines routes, aggrave encore la situation. Le transport des personnes et des biens devient plus coûteux, entraînant une hausse généralisée des prix sur les marchés. Pourtant, les salaires, eux, restent globalement au même niveau. Cette situation a des répercussions directes sur la productivité. Selon M. Nsavyimana, de nombreux travailleurs se rendent au travail dans des conditions de stress et d'insécurité financière. Ce qui affecte leur rendement. Le président de la COSYBU a ainsi interpellé le chef de l'Etat sur l'urgence de trouver des solutions concrètes à ces problèmes structurels.

### Le Président de République appelle à la responsabilité et à la production

Dans son discours, le chef d'Etat Evariste Ndayishimiye a adopté un ton à la fois pédagogique et réaliste. Il a exhorté les fonctionnaires à se mettre au service de la population et à adopter une attitude responsable dans l'exercice de leurs fonctions. Il reconnaissant aussi que le coût de la vie est élevé. Pour lui, l'essentiel est de produire davantage afin d'améliorer les conditions de vie. Le chef de l'Etat a insisté sur un principe fondamental : « Le développement du Burundi repose sur chaque citoyen : quand il travaille, il produit, gagne des revenus, paie



Pour le chef de l'Etat, l'amélioration des conditions de vie passe avant tout par une augmentation de la production. (Photo : RTNB)

des taxes, et ces ressources servent à construire les routes, les hôpitaux et à payer les fonctionnaires.»

Face aux revendications salariales, le président a appelé à une meilleure compréhension des réalités budgétaires de l'Etat. Il a rappelé l'existence des contraintes financières, notamment le déficit budgétaire, et a souligné que toute augmentation de salaire doit être soutenue par une production accrue de richesses. Reconnaisant néanmoins la faiblesse des rémunérations, il a encouragé les travailleurs à développer des activités complémentaires, notamment dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage. «Moi aussi, je suis fonctionnaire et je sais que le salaire est insuffisant. C'est pourquoi j'ai choisi de

développer des activités agricoles et d'élevage pour subvenir à mes besoins», témoigne le Président de la République.

Gilbert Nkurunziza

Vendredi le 1<sup>er</sup> mai 2026, le Burundi a célébré la Fête du travail et des travailleurs dans une ambiance à la fois festive et revendicative. Les cérémonies nationales se sont déroulées au stade Ingoma de Gitega, en présence de nombreuses autorités, dont le Président de la République, Evariste Ndayishimiye. Cette journée, traditionnellement consacrée à la reconnaissance du rôle des travailleurs dans le développement national, a été marquée par des discours appelant à la collaboration entre les différentes parties prenantes du monde du travail. Les représentants syndicaux, les employeurs ainsi que les responsables politiques ont tous insisté sur la nécessité de renforcer le dialogue social afin de répondre efficacement aux défis actuels.

Le président de la Confédération des Syndicats du Burundi (COSYBU), Célestin Nsavyimana, a salué certaines avancées, notamment la promulgation récente d'une loi relative aux pensions de retraite. Selon lui, cette mesure constitue une étape importante dans la protection sociale des travailleurs

**BurundiEco**  
Media - Part - Station

C.d'Uvira, Immeuble Hope Design

Référence CNC : 100/CNC/236/2012  
Parution le vendredi

Rédacteur en chef :  
Mélance Maniragaba

Service commercial :  
+257 22 277868 / 65800014

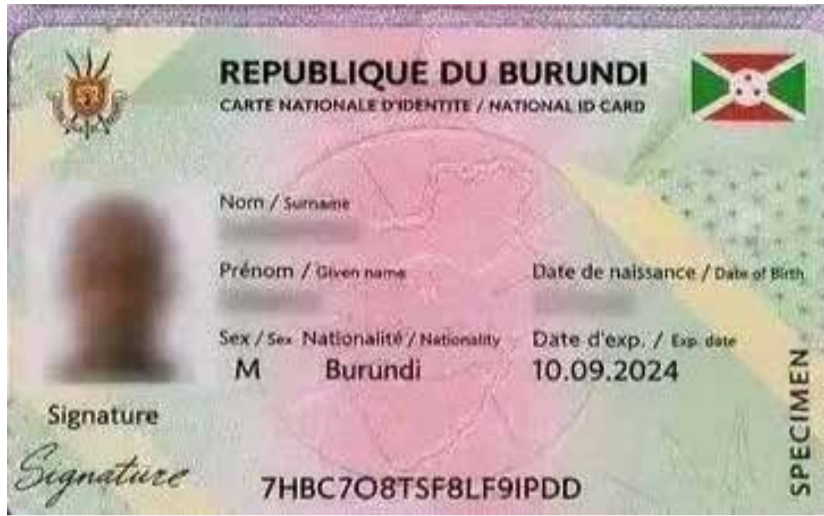
### Taux de change du 08 Mai 2026

Sources : BRB/www.brb.bi

Monnaies étrangères	Marché officiel	
	Acheteur	Vendeur
Dollar USA	2964	3012
Euro	3479	3535
Shi. Kenyan	22.9526	23.3228
Shi. Tanzanien	1.1375	1.1559
Shi. Ougandais	0.7910	0.8037
Fr Rwandais	2.0223	2.0549

# La carte d'identité biométrique en marche, entre ambitions et défis

Le Burundi amorce la transition vers une carte nationale d'identité biométrique, présentée comme un outil clé de modernisation administrative et d'intégration régionale. Ce document sécurisé, conforme aux standards internationaux, pourrait permettre aux citoyens burundais de circuler plus facilement au sein de l'Afrique de l'Est tout en renforçant la lutte contre la fraude identitaire. Mais malgré ses promesses, le projet reste suspendu à des réformes juridiques et à plusieurs défis techniques.



La carte nationale d'identité biométrique devrait bientôt voir le jour, sans qu'une date précise ne soit encore annoncée.

Le Burundi franchit une nouvelle étape dans la modernisation de l'administration. Le ministère de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique a présenté mercredi le 6 mai 2026 une plateforme numérique destinée à la gestion des documents d'état civil et à la production de la future carte nationale d'identité biométrique. Mais cette réforme tant attendue est freinée en quelque sorte par le cadre légal. Selon le directeur général responsable du programme Administration et Territoire au sein du ministère, le projet est en préparation depuis plusieurs années. Toutefois, sa

mise en œuvre reste conditionnée par l'adaptation du cadre légal encore basé sur des procédures d'enregistrement manuel. « Les textes actuels doivent être révisés pour intégrer les nouvelles technologies », a-t-il expliqué, rappelant que les documents d'identité constituent le socle de toute activité administrative dans le pays.

La future carte d'identité biométrique se distingue par ses nombreuses innovations. Elle intégrera des données biométriques, notamment les empreintes digitales

et offrira un niveau de sécurité élevé, rendant toute falsification ou duplication extrêmement difficile. Une autre avancée majeure est que cette carte permettra aux citoyens burundais de circuler dans les pays de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) sans avoir besoin d'un passeport, conformément aux accords régionaux sur la libre circulation des personnes.

« Elle contiendra des informations comparables à celles d'un passeport », a précisé Richard Ndayisaba, secrétaire permanent chargé du domaine de la sécurité publique. Le

numéro unique attribué à chaque citoyen sera utilisé dans l'ensemble des documents officiels, y compris le passeport, renforçant ainsi la traçabilité et la cohérence des données.

## Une carte pour limiter la fraude identitaire

Les autorités voient dans cette réforme un moyen efficace de mettre fin aux irrégularités liées à l'identification des personnes. Grâce à l'intégration des données biométriques, il ne sera plus possible pour un individu de détenir plusieurs cartes d'identité. Cette innovation devrait également réduire les cas d'usurpation de nationalité et l'obtention frauduleuse de documents burundais par des étrangers.

Le projet est actuellement en phase pilote dans une douzaine de communes. L'objectif est de l'étendre progressivement à l'ensemble du territoire national, jusqu'au niveau des zones. Pour soutenir cette transformation, le gouvernement prévoit de s'appuyer sur des partenaires techniques, notamment les opérateurs de télécommunications comme Lumitel et Onatel. Des solutions alternatives, telles que l'énergie solaire et les routeurs internet, sont également envisagées pour pallier les insuffisances en infrastructures.

Les autorités annoncent que la future carte d'identité sera obligatoire pour tout citoyen en âge de la détenir. Son coût sera fixé à un niveau abordable avec des mécanismes d'accompagnement prévus pour les populations les plus vulnérables. Les demandeurs devront fournir des informations actualisées afin de garantir la fiabilité des données. Les anciennes cartes d'identité seront progressivement retirées.

Le coût global du projet est estimé à environ 15 milliards de BIF. Ce budget couvrira notamment l'acquisition des équipements, la mise en place des centres de production et le déploiement des infrastructures à travers le pays. Lancé dès 2021 en collaboration avec des partenaires internationaux spécialisés dans la digitalisation, ce projet marque une avancée significative vers une administration moderne et sécurisée.

Malgré les avancées enregistrées, plusieurs défis persistent. Outre la révision des lois, le pays doit faire face à des contraintes liées à l'accès à l'électricité, à la connectivité internet et à la formation du personnel de l'état civil.

Gilbert Nkurunziza

## FINANCE

# BurundiPay, pour moderniser le système de paiement au Burundi

Au 6 mai 2026, 4 banques sur 17 opérant au Burundi, 4 institutions de microfinance sur plus de 60, ainsi qu'un opérateur de transfert d'argent par téléphone sur 3 avait déjà intégré le système de paiement instantané BurundiPay. Ce système vise, entre autres, à moderniser le système de paiement au Burundi en assurant l'interopérabilité entre les différentes institutions financières du pays, à renforcer la sécurité financière, à accélérer les transactions, à réduire leurs coûts et à garantir la transparence et la traçabilité des opérations.

Les clients des banques comme Bancobu, Finbank, LBCAB et Interbank, ceux des microfinances comme Hauge Family, iHela, CECM, CECF, Kaze, Mutec, Kazonza, Inyenyeri et ceux de l'opérateur de transfert d'argent Cashel peuvent actuellement jouir des services de BurundiPay. « Les autres institutions financières sont en train de remplir les conditions requises pour que leurs clients commencent à bénéficier de ce système », a tenu à préciser Libère Nduwimana, Directeur des systèmes de paiements à la Banque de la République du Burundi (BRB). C'était lors d'une formation à l'endroit des journalistes sur le fonctionnement de BurundiPay tenue le mercredi le 6 mai 2026.

Il a également précisé que toutes les banques, les institutions de microfinance et les opérateurs de transfert d'argent par téléphone agréés par la Banque centrale doivent obligatoirement intégrer ce système, conformément à la réglementation publiée par celle-



La date limite pour l'adhésion de tous les acteurs est fixée au 5 septembre 2026.

ci. D'ailleurs, la date limite pour l'adhésion de tous les acteurs est fixée au 5 septembre 2026. Il précise en outre que des sanctions sont prévues pour ceux qui n'auront pas respecté cette mesure.

Cela survient après que la Banque de la République du Burundi ait lancé le 23 avril 2026 BurundiPay, un nouveau système de paiement instantané qui permettra à la population qu'elle soit cliente de banques commerciales, d'institutions de microfinance ou d'établissements de paiement

d'effectuer des transactions instantanées depuis leurs téléphones mobiles.

## Que peut-on faire avec BurundiPay ?

BurundiPay offre une gamme de services financiers numériques allant des transferts d'argent instantanés entre particuliers (P2P) via numéro de téléphone ou alias aux paiements marchands (P2B) en magasin grâce à des QR codes ou codes marchands ainsi qu'en ligne pour l'e-commerce et le Request to

Pay (RTP). Il permet également le règlement immédiat des factures d'eau, d'électricité, d'internet et d'abonnements tout en facilitant les transactions entre entreprises (B2B) et le paiement des fournisseurs.

Les utilisateurs peuvent en outre envoyer une demande de paiement à un tiers : le destinataire valide et paie immédiatement. Il est également possible de générer ou de scanner des QR codes statiques, dynamiques ou hybrides pour effectuer les paiements. Enfin, BurundiPay permet de consulter

l'historique des transactions via un portail web offrant des notifications en temps réel.

## Comment en bénéficier ?

M. Nduwimana invite donc les Burundais à s'approcher des institutions financières et établissements de paiement où ils détiennent des comptes ou ceux avec lesquels ils souhaitent collaborer pour connaître les modalités d'accès aux avantages offerts par BurundiPay. Auprès de ces institutions, le client s'enregistre et reçoit un alias qu'il utilisera pour ses différentes transactions.

Une fois l'alias reçu, l'utilisateur accède à l'application mobile ou au code USSD de son institution financière, choisit l'option BurundiPay et saisit l'alias (qui est généralement le numéro de téléphone du destinataire). Pour garantir la sécurité des transactions, il confirme l'opération via un code PIN, son empreinte digitale, la reconnaissance faciale ou un code OTP. BurundiPay vérifie alors instantanément l'exactitude des informations, la validité du bénéficiaire et la disponibilité du solde. Une fois ces vérifications effectuées, la plateforme connecte les institutions concernées pour débiter le compte de l'émetteur et créditer celui du destinataire en temps réel. La transaction est finalisée en quelques secondes seulement et confirmée par une notification SMS envoyée immédiatement aux deux parties.

Soulignons que le Burundi est le 3<sup>ème</sup> pays d'Afrique de l'Est à se doter d'un tel système, après le Rwanda et la Tanzanie.

Gilbert Nkurunziza

## Enseignement Supérieur

## La qualité de l'enseignement à l'honneur

Les institutions universitaires qui ont eu moins de 50% dans une étude menée par la Commission Nationale de l'Enseignement Supérieur (CNES) sur l'enseignement de qualité n'ont pas le droit d'accueillir les nouveaux lauréats. L'objectif de cette étude est de booster le niveau de la qualité de l'enseignement



François Havyarimana, ministre en charge de l'éducation : « les institutions universitaires qui ont eu moins de 50% n'ont pas le droit d'accueillir les nouveaux lauréats »

L'Université de Ngozi vient en première position avec plus de 95% dans une étude qui a été présentée le 5 mai 2026 par la Commission Nationale de l'Enseignement Supérieur (CNES) sur l'enseignement de qualité dans les universités privées qui prestent au Burundi.

L'Université Espoir d'Afrique occupe la deuxième place avec plus de 90%, l'Université du Lac Tanganyika la troisième place avec plus de 87%, l'Université Lumière de Bujumbura la quatrième place avec plus de 83% et l'Université des Grands Lacs la cinquième place avec plus de 80%.

Dans les universités publiques, l'Ecole Normale Supérieure (ENS) vient en première position avec plus de 89%, l'Université du Burundi en deuxième position avec plus de 86% et l'Institut National de Santé Publique (INSP) en troisième position avec plus de 82%.

## Les facteurs analysés

Les facteurs qui ont été analysés

lors de l'étude sont entre autres le cadre légal, la gouvernance et l'administration, l'élaboration, l'approbation et le pilotage des programmes de formation, la recherche, l'enseignement, l'apprentissage actif et l'évaluation ainsi que les ressources humaines. Et d'ajouter les infrastructures et les équipements, le recrutement, l'admission, la progression et la certification des étudiants

et les services de soutien aux étudiants, l'engagement avec la communauté, la gestion de l'information, l'information du public, la coopération, la mobilité du personnel et des étudiants et les ressources humaines.

## Pourquoi cette étude ?

Anastasi Gasogo qui représente

le CNES fait savoir que l'objectif de cette étude est de promouvoir la qualité de l'enseignement dans les institutions universitaires.

Selon lui, c'est cette qualité de l'enseignement qui permet au personnel et aux chercheurs des universités burundaises de participer dans des compétitions organisées dans la sous-région et même dans le monde entier.

Elle ajoute que cela permet aux institutions universitaires de s'évaluer progressivement et de corriger ce qui ne va pas dans leurs prestations pour ne pas rester en arrière dans le développement de la qualité de l'enseignement.

François Havyarimana, ministre en charge de l'éducation se réjouit des étapes franchies par les institutions universitaires dans la promotion de l'enseignement de qualité.

## Quid des mesures prises ?

Il a précisé que celles qui ont eu 80% et plus seront évaluées après 5 ans. Celles qui ont eu entre 70% et 79% seront évaluées après 3 ans, celles qui ont eu entre 60% et 69% après deux ans et celles qui ont eu entre 50% et 59% après une année. Celles qui ont eu moins de 50% n'ont pas le droit d'accueillir les nouveaux lauréats.

Il demande aux jeunes qui souhaitent continuer leurs études universitaires de se renseigner sur les universités autorisées à les accueillir.

Notons que 6 institutions universitaires sur 39 évaluées ont eu moins de 50%.

Jean Marie Vianney Niyongabo

## INTERNATIONALES

## Violences xénophobes

## « Les Etats africains devraient plutôt s'attaquer aux causes de la migration de masse »

Depuis 2025, 124 Burundais sont détenus en Afrique du Sud suite à des soulèvements ciblant les étrangers, poussant l'ambassade du Burundi en Afrique du Sud et plusieurs pays africains à appeler leurs ressortissants à la prudence. Alors que la diplomatie continentale s'active pour dénoncer ces violences xénophobes, Pretoria rejette ces accusations, les qualifiant de faits criminels isolés. La présidence sud-africaine appelle les Etats africains à assumer leurs responsabilités en réglant les crises internes qui alimentent cet exode massif.

Selon les statistiques émanant de l'ONG ONLCT Oû est ton frère, actuellement, 124 Burundais sont détenus en Afrique du Sud depuis l'année 2025. Selon les précisions de Prime Mbarubukeye, responsable de cette ONG, 71 d'entre eux ont été appréhendés lors des récents soulèvements qui se sont intensifiés ces derniers jours dans ce pays. Ces mouvements de protestation visent principalement les ressortissants africains, dont les Burundais, accusés de résider illégalement dans le pays. Toutefois, ces actions ne semblent pas épargner ceux qui sont en situation régulière.

Face à la gravité de la situation, l'ambassade du Burundi en Afrique du Sud a publié un communiqué le 26 avril 2026. Elle y exhorte tous les



« Plutôt que de se limiter à des condamnations extérieures, il invite les Etats africains à s'attaquer aux causes profondes de la migration de masse ». (Photo : EWEN)

Burundais résidant sur le territoire sud-africain à faire preuve de vigilance. Les recommandations sont strictes : éviter les zones de rassemblement, refuser toute confrontation avec les manifestants, limiter les déplacements non essentiels et se tenir informés en permanence. L'ambassade conseille également de s'auto-protéger sur les lieux de résidence et de travail, suggérant même de modifier les horaires professionnels voire de

suspendre les activités durant cette période de crise.

## Une réaction diplomatique continentale

Le Burundi n'est pas le seul pays préoccupé. Les pays comme le Kenya, le Malawi, le Lesotho et le Zimbabwe ont également émis des avertissements officiels, appelant

leurs citoyens à la prudence et à rester à l'abri des attaques. D'autres nations ont opté pour une approche diplomatique plus ferme. Le Nigeria et le Ghana ont convoqué les hauts-commissaires sud-africains pour protester contre l'intimidation et les violences ciblant leurs ressortissants. Accra a même saisi l'Union Africaine (UA) pour solliciter une intervention urgente face à ces « incidents xénophobes ». De son côté, le président mozambicain Daniel

Chapo s'est rendu personnellement à Pretoria pour s'entretenir avec son homologue Cyril Ramaphosa au sujet de la protection des Mozambicains.

## Pretoria appelle à la responsabilité régionale

Malgré la pression internationale, l'Afrique du Sud rejette les accusations de xénophobie systémique. Lors d'une intervention sur la chaîne News 24, Vincent Magwenya, porte-parole de la présidence sud-africaine, a fermement rejeté ces accusations. « Les Sud-Africains ne sont pas xénophobes », a-t-il insisté. Selon Magwenya, les tensions actuelles ne sont que des « poches de protestation » isolées et non l'expression d'une haine généralisée.

Pour Pretoria, les violences récentes relèvent souvent de la criminalité de droit commun, incluant parfois des règlements de comptes entre étrangers. Ce porte-parole insiste sur l'importance du respect des lois nationales et dénonce des récits qu'elles jugent sensationnalistes, estimant qu'ils nuisent à l'image du pays.

Vincent Magwenya a profité de cette tribune pour appeler à une responsabilité partagée à l'échelle du continent. Plutôt que de se limiter à des condamnations extérieures, il invite les Etats africains à s'attaquer aux causes profondes de la migration de masse.

Florence Inyabuntu



VOULEZ -VOUS RENFORCER VOTRE  
VISIBILITÉ? VOULEZ-VOUS OFFRIR  
DES CADEAUX CUSTOMISÉS  
DE FIN D'ANNÉE?

PARMI SA GAMME DE PRODUITS,  
**HOPE DESIGN** VOUS PROPOSE  
DES GOURDES PERSONNALISÉES

